

Pour les jeunes
la retraite, c'est

60 ans !

La journée de mobilisation du 23 septembre a encore été un succès avec des taux de grévistes comparables à ceux du 7 septembre et des manifestations encore plus grosses. C'est bien la preuve du rejet massif de la contre-réforme des retraites que le gouvernement tente d'imposer. Exigeons le retrait de la loi. Imposons nos revendications.

- Comptabilisation des années d'études et de formation dans le calcul des annuités
- Validation des périodes de stage
- Validation des périodes d'inactivité forcées (chômage, intérim, ...)



Signez l'appel sur
retraites-jeunes.net



Une réforme contre les jeunes et les salariés

Avec la loi, l'âge légal de départ en retraite passera de 60 à 62 ans et le droit de partir à la retraite à taux plein même sans la totalité de ses annuités de cotisation de 65 à 67 ans. Pour pouvoir toucher la totalité de sa pension (75% de son salaire), il faudra avoir cotisé pendant 41,5 années.

Cette réforme est lourde de conséquence pour l'ensemble des salariés mais en particulier pour les jeunes. Aujourd'hui, les jeunes s'insèrent sur le marché du travail aux alentours de 27 ans donc cotiser 41,5 annuités signifiera obligatoirement travailler jusqu'à 67 ans. Pour une partie d'entre nous ça voudra dire mourir au travail. Et pour ceux qui n'ont pas la force, la capacité physique de travailler jusqu'à 67 ans ou tout simplement ceux qui n'en n'ont pas la possibilité parce qu'ils auront été licencié car considérés comme plus assez productifs, ils toucheront des pensions de misère.

Mais pour les jeunes, il ne faudra pas attendre l'âge de la retraite pour subir les conséquences de cette réforme. En obligeant, des milliers de salariés à travailler plus longtemps, ce seront d'autant

moins d'emplois qui se libéreront pour les jeunes alors que leur taux de chômage dépasse actuellement les 21%.

Dans la jeunesse et partout ailleurs, amplifions la mobilisation

C'est parce que notre génération sera en partie la plus touchée par cette loi que des jeunes se sont mobilisés en nombre lors de la journée du 23 septembre. Pour obliger le gouvernement à retirer sa réforme il faut amplifier la mobilisation. Les jeunes doivent prendre toute leur place dans cette bataille. Nous devons nous réunir en Assemblées générales sur nos facs, nos lycées et nos lieux de travail, créer des collectifs locaux.

Les jeunes doivent massivement rejoindre les manifestations du samedi 2 octobre mais aussi les actions qui seront organisées le 5 octobre avec le début de l'examen de la loi au Sénat. Il faut qu'un maximum de lycéens, d'étudiants, de jeunes travailleurs se mettent en grève le 12 octobre et se préparent à continuer si le gouvernement refuse toujours de céder.



**La mobilisation
continue le 12 octobre !**

Signez l'appel du collectif

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville:

Informations complémentaires (profession, mandat, organisation):

.....

.....

.....